

part, que, sauf événements qui viendraient à modifier de manière fondamentale les rapports entre l'Est et l'Ouest, le Gouvernement français considère que l'Alliance doit se poursuivre aussi longtemps qu'elle apparaîtra nécessaire.

13. La prochaine réunion du Conseil en session ministérielle aura lieu à Washington les 10 et 11 avril 1969.

14. Le Comité des Plans de défense, qui s'est réuni en session ministérielle le 14 novembre, tiendra sa prochaine session ministérielle le 16 janvier 1969 à Bruxelles.

*Le 3 décembre, MM. Sharp et Cadieux se sont présentés devant le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale pour rendre compte de la réunion de Bruxelles. Voici le texte de la déclaration préliminaire faite devant le Comité par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.*

Dès le début, la réunion des ministres de l'OTAN qui s'est tenue récemment à Bruxelles a pris un caractère particulier dépassant de beaucoup l'estimation faite habituellement chaque année par les ministres sur la situation internationale et l'état de l'Alliance. Pour la première fois dans l'histoire de celle-ci, les ministres se sont réunis en session avancée pour traiter spécifiquement des conséquences d'un nouveau fait international grave, à savoir, l'invasion et l'occupation de la Tchécoslovaquie par les Soviétiques. Ils l'ont fait dans des circonstances qui contrastaient fortement avec celles qui avaient entouré leurs deux dernières réunions.

Il y a moins d'un an, en décembre 1967, ils s'étaient réunis en session régulière pour souligner que la détente marquerait l'activité ultérieure de l'Alliance. Cette insistance nouvelle, qui était considérée comme un préalable indispensable au règlement par voie de négociation des problèmes européens en suspens, semblait se justifier du fait de l'amélioration du climat dans les relations entre l'Est et l'Ouest et des résultats obtenus après une année d'études intensives effectuées par l'Alliance. De ces études était sorti ce qu'on a appelé le rapport Harmel, du nom du ministre des Affaires étrangères de Belgique qui avait joué un rôle de premier plan dans son élaboration. Le thème du rapport Harmel, qui devait être adopté officiellement par les ministres de l'OTAN il y a un an, c'est que la politique de l'Alliance devrait se fonder désormais sur deux conceptions qui vont de pair : dissuasion d'une éventuelle agression et recherche de solutions aux problèmes entre l'Est et l'Ouest par le dialogue avec les pays d'Europe orientale. En approuvant le rapport Harmel, le Canada faisait sienne une nouvelle insistance collective sur l'amélioration de l'atmosphère politique, sur l'établissement de relations entre l'Est et l'Ouest et sur la nécessité de prendre des mesures concrètes dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements. Tout cela était fait sans que soit sacrifiée la sécurité des membres de l'Alliance.

Cinq mois plus tard, à Reykjavik, les ministres avaient poussé un peu plus loin leur politique de détente en proposant de façon concrète des réductions mutuelles et équilibrées de leurs Forces. A l'époque, cette mesure a été considérée